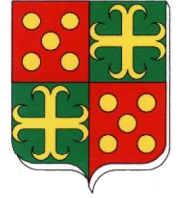


SAINT LAURENT

SUR OUST



Bulletin Municipal



Janvier 2013

N° 59

Les voeux du maire



L'année 2012 se termine et notre collectivité a maintenu son cap malgré toutes les vicissitudes des temps actuels.

☀ Notre festival a toujours lieu, grâce à une équipe de bénévoles bien présente et dynamique. C'est un peu l'esprit d'ouverture de notre commune qui se reflète dans cette belle manifestation.

☀ L'école s'est installée dans de nouveaux locaux et les enseignantes comme les élèves sont ravis d'être dans des lieux spacieux et agréables. Ce qui veut dire que nous allons garder notre petite structure pendant encore des années, grâce aussi et surtout au regroupement pédagogique que nous avons mis en place avec la commune de St Congard

☀ Notre unique commerce local est devenu un lieu de rendez-vous pour les jeunes et moins jeunes du secteur, ce qui laisse également présager de bonnes années pour Tony & Noémie. Leur professionnalisme et leur gentillesse ont permis de rendre ce lieu, indispensable à la "vie" de notre commune, bien agréable !

☀ Le randoplume, Les Laurentides, tenu de main de maître par Jean-Claude accueille de plus en plus de monde et nous permet de garder un bourg vivant avec des allées et venues de personnes extérieures à notre commune, toujours étonnées de la belle convivialité qui règne chez nous...

☀ Les associations ont à cœur d'offrir des animations qui rassemblent du monde (les Amis Laurentins, St Laurent 2010 avec sa randonnée d'automne, son loto et le déplacement dans les divers St Laurent de France ...).

Je pense aussi que le travail de notre Conseil Municipal n'est pas étranger à cette belle image que nous donnons à l'extérieur :

☀ Cette année 2012 a vu l'extension de notre petite cantine, la finition intérieure du hangar communal, l'extension du réseau d'eaux usées, route de Poubreu, pour accueillir de nouvelles populations.

☀ En 2013, il y aura deux gros chantiers :

- La mise en place de 3 logements locatifs à côté de l'école avec Armorique Habitat.
- La fin de l'aménagement de notre bourg avec reprise des eaux pluviales et goudronnage de la route.
- Et peut-être d'autres projets, si les finances nous le permettent

En tout cas nous ferons tout pour garder notre commune bien vivante et agréable, grâce à ses élus, ses habitants, ses bénévoles d'associations et ses salariés municipaux que je salue et remercie par la même occasion.

Nous avons reçu toute l'équipe des pompiers du secteur de Malestroit pour fêter la Sainte Barbe. Tout s'est bien passé et la commune a su, comme toujours, accueillir dignement toute cette assemblée.



L'équipe municipale se joint à moi
pour vous souhaiter une
Bonne et Heureuse Année 2013
Qu'elle vous garde en bonne santé !

Le Maire, Isabelle MICHEL





La Page du Doyen

Le doyen du conseil, en ce début d'année, a une pensée pour notre doyen de St Laurent, Alexandre HOUEIX qui nous a quitté au début de l'hiver. Nous aimions bien plaisanter ensemble et ne serait-ce qu'à son souvenir, je vous livre cette page d'humour qui sans doute l'aurait bien fait sourire.

Pourquoi faire de l'exercice ?

Si la marche et le vélo étaient bons pour la santé, le facteur serait immortel.
Une baleine nage toute la journée, ne mange que du plancton, boit de l'eau ...
et elle est grosse.

Un lapin court, saute partout et ne vit que 15 ans.

Une tortue ne court pas, ne fait rien ... pourtant elle vit 150 ans ...



Un bon remède pour les hommes !

Un homme rend visite à son père âgé de 90 ans, à la maison de retraite où il vient juste d'être installé.

- Comment ça va papa ? lui demande-t-il.

- Pas trop mal. On s'occupe bien de moi ici. Ces jeunes infirmières sont vraiment très gentilles.

- Tu arrives à bien dormir ?

- Aucun problème : je fais mes 9h00 par nuit. Vers 22h00, on m'apporte un bol de tisane, un comprimé de viagra et je tombe comme une souche.

Le fils se demande alors s'il a bien compris et va voir l'infirmière pour en avoir le cœur net.

- Qu'est-ce que mon père me dit. Vous lui donnez du viagra, le soir, avant dormir ?

- Mais oui, votre papa vous a dit la vérité. Tous les soirs, on lui apporte une tisane et 1 comprimé de viagra. Ça marche impeccablement bien : la tisane le fait dormir et le viagra l'empêche de rouler sur le côté et de tomber du lit.

Histoire de blondes

Sur le port de Lorient, une jeune blonde, les larmes aux yeux, regarde les navires à quai.

- Vous aimez les bateaux à ce point-là ? demande un marin.

- Non je n'y connais rien. Je rêve seulement de m'embarquer pour l'Amérique, mais je n'ai pas d'argent...

- Ecoutez, fait le marin, ça pourrait s'arranger. Mon bateau appareille ce soir pour New-York. Si vous voulez, je vous cache dans une chaloupe et je vous apporte à manger tous les soirs. Seulement, en échange, il faudra être gentille et me faire des gros câlins.

- D'accord, dit la jeune blonde.

Le marin la cache au fond d'une chaloupe, lui apporte chaque nuit de la nourriture et chaque nuit elle lui paye en nature.

Au bout de 5 jours, le commandant entend du bruit en provenance de la chaloupe et finit par découvrir la jeune fille.

- Je vous en supplie, dit-elle, ne me dénoncez pas aux autorités américaines, laissez-moi débarquer à N-Y !

- Qu'est ce que c'est que cette histoire de New-York ? fait le commandant. Vous êtes sur le ferry-boat de Belle Ile en Mer...

Remords : Un homme et son épouse se disputent violemment, échangeant des propos définitifs. A bout d'arguments, l'homme déclare : Tu n'es même pas bonne au lit ! Puis il part en claquant la porte.

Une heure après, pris de remords, il téléphone à sa femme, mais les sonneries se suivent pendant un bon moment. Lorsque la femme finit par décrocher, l'homme lui demande :

- Où étais-tu ?

- Au lit !

- En pleine journée ?

- Oui, j'ai voulu avoir un deuxième avis !

Soucis : Le soir avant de vous coucher laissez vos soucis au pied du lit !

- Mais je ne peux pas, Docteur, répond le patient, ma femme n'acceptera jamais de dormir par terre !



*Une Belle année
à tous avec
Une superbe santé !*



Raymond TAILLY



Conseil Municipal



Opération "Multi sites" : Convention de cession immobilière

Madame le Maire explique aux conseillers que dans le cadre de l'opération "multi sites" qui comporte la construction de 3 logements locatifs, Armorique Habitat propose une convention de cession immobilière.

Dans cette convention, il est dit notamment que :

- La commune s'engage à céder le terrain au prix de 6 000 € HT et à effectuer les travaux extérieurs et VRD.
- Les emprunts nécessaires à la réalisation de l'opération seront contractés par Armorique habitat et garantis par la commune.
- La commune exonèrera Armorique Habitat des taxes et participations de raccordement à l'égout.

Après lecture complète de la convention et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette opération.

Demande de Subvention – Aménagement du Bourg 3^{ème} Tranche

Madame le Maire présente aux conseillers municipaux le dossier réalisé par Monsieur Bernard COLART, Architecte Paysagiste, en vue de l'aménagement du bourg "3^{ème} tranche" en continuation des travaux entrepris depuis 2000.

Ce projet concerne principalement l'aménagement du secteur Sud-Ouest du Bourg. Le coût du projet est évalué à 87 000 € H.T.

Après examen du dossier et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la disposition d'ensemble y figurant et autorise le Maire à faire une demande de subvention exceptionnelle au titre de la Réserve Parlementaire et solliciter une aide maximale pour cette opération ainsi qu'auprès du Conseil Général au titre de la TSD.



Travaux de voirie – Programme 2012

Madame le Maire rappelle le projet d'aménagement du bourg "Rue du Clos des Chalands", inscrit au Budget Primitif 2012.

Suite à l'appel d'offres passé dans le cadre des marchés publics de travaux - procédure adaptée, l'entreprise SCREG OUEST a été retenue pour un montant de 2 762,50 € HT soit 3 303,95 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer l'acte d'engagement et effectuer les démarches nécessaires à cette opération

Travaux de voirie – PDIC 2012

Madame le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour la réalisation de travaux hydrauliques sur la voirie communale.

Suite à cette consultation, passée dans le cadre des marchés publics de travaux - procédure adaptée, l'entreprise DUBOIS a été retenue pour un montant de 2 698,00 € HT soit 3 226,81 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer l'acte d'engagement et effectuer les démarches nécessaires à cette opération.



Travaux de voirie – PDIC 2013

Le Conseil Municipal, sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré, décide :

- ♦ De souscrire au **Programme Départemental d'aide aux communes pour Investissement sur la voirie Communale** au titre de l'année 2013 pour les travaux de voirie.
- ♦ Approuve le dossier estimatif des travaux présenté par le Service "ATESAT" de la CCVOL.
- ♦ D'adresser une demande de subvention à la commission permanente du Département.



Participation pour l'assainissement collectif (PAC)

Madame le Maire expose que l'article 30 de la loi de finances rectificative n°2012-354 du 14 mars 2012 a supprimé définitivement à compter du 1er juillet 2012 la participation pour raccordement à l'égout, en tant que participation d'urbanisme liée au permis de construire.

Elle est remplacée par la participation pour assainissement collectif (PAC), créée afin de palier à cette suppression, de permettre le maintien du niveau actuel des recettes des services publics de collecte des eaux usées et de satisfaire les besoins locaux d'extension des réseaux.

La participation, facultative, est instituée par délibération du Conseil Municipal compétent en matière d'assainissement. Elle se justifie par l'économie que le raccordement au réseau d'eaux usées procure au propriétaire de l'immeuble. Son fait générateur est la date de raccordement au réseau collectif. La participation représente au maximum 80 % du coût d'un assainissement individuel. Elle est due par le propriétaire de l'immeuble raccordé.

Madame le Maire propose d'instaurer cette nouvelle participation en application de l'article L.1331-7 du code de la santé publique avec effet au 1er juillet 2012. Cette participation est non soumise à la TVA. Le recouvrement aura lieu par émission d'un titre de recette à l'encontre du propriétaire. Elle rappelle qu'actuellement le montant de la Taxe de raccordement instituée sur la commune par délibération du 22/12/1998, a été fixée pour l'année 2012 par délibération du 13/09/2011 à 1 186,83 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Décide d'instaurer à compter du 1er juillet 2012, à la charge des propriétaires de constructions soumises à l'obligation de raccordement, la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC).
- Fixe le montant de la PAC à compter du 1er juillet 2012 à 1 186,83 €.
- Indique que ce montant sera révisable annuellement au 1er octobre de chaque année.

Participation pour l'assainissement collectif (PAC) 2013

Madame le Maire rappelle aux conseillers la délibération en date du 10 juillet 2012 par laquelle ils décidaient d'instaurer la PAC et en fixaient le tarif 2012, révisable annuellement au 1^{er} octobre de chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'appliquer une augmentation de 2% sur le tarif actuellement en vigueur, soit :
 $1\ 186,83\ € \times 2\ \% = 1\ 210,57\ €$.



Assainissement - Fixation des tarifs (abonnement, redevances) 2013

Madame le Maire rappelle aux conseillers la délibération en date du 13 septembre 2011 par laquelle ils fixaient les différents tarifs 2012 se rapportant au *Service Assainissement* : Abonnement, Redevance.

Dans la perspective de la prochaine facturation, la SAUR souhaite savoir si la commune envisage de revaloriser pour l'année 2013, le montant de la redevance assainissement recouvrée par ses services au profit de St Laurent sur Oust.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'appliquer une augmentation de 2% sur les tarifs actuellement en vigueur, soit :

⇒ <u>Abonnement</u>	⇒	75,01 x 2%	=	76,51 € H.T	⇒	80,72 € TTC
⇒ <u>Redevance</u>	⇒	1,89 x 2%	=	1,93 € H.T	⇒	2,04 € TTC

Convention SAUR pour le recouvrement des redevances Assainissement

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que la Saur nous propose de renouveler la convention pour la gestion des usagers.

Cette convention prendra effet à compter de la date de réception par le représentant de l'Etat et prendra fin en même temps que le terme du contrat du SIAAEP de la Basse Vallée de l'Oust, soit le 31 décembre 2022. Au cas où la commune viendrait à déléguer la gestion de son service de l'assainissement, elle sera automatiquement résiliée.

Après lecture de cette convention et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer cette nouvelle convention.

Diagnostic Eclairage Public



Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan (SDEM) en date du 7 mars 2008, notamment l'article 2.3.2 relatif à la réalisation de toutes études techniques.

Vu la délibération n° 2009 – 044 du 3.12.2009 du comité syndical du SDEM, validant le plan de financement des diagnostics éclairage public.

Madame le Maire expose que pour aider les communes à mieux connaître leur parc d'éclairage public, à disposer en toute propriété des éléments caractéristiques de ce parc et à mieux maîtriser leurs consommations d'électricité, le SDEM propose depuis peu de conduire à l'échelle communale des diagnostics éclairage public.

Madame le Maire poursuit en détaillant que la prestation proposée par le SDEM qui consiste tout d'abord en la réalisation d'un inventaire détaillé du parc d'éclairage existant (armoires d'éclairage, réseau d'alimentation électrique et points lumineux), dont les données pourront ensuite être cartographiées et intégrées à un SIG mis à disposition des communes .

Elle précise que cet inventaire est complété d'une analyse aboutissant à la proposition d'un schéma directeur de rénovation chiffré, tant en investissement qu'en fonctionnement y compris en économie d'énergie.

Madame le Maire indique enfin que le SDEM a passé à l'échelle du département, un marché à bons de commande permettant de proposer aux communes les prestations détaillées ci-avant.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- de solliciter le SDEM pour la réalisation d'un diagnostic du parc d'éclairage public de la commune avec le concours du bureau d'étude retenu

- de prendre en charge pour cette intervention un coût de 13€ HT par point lumineux. La dépense globale est susceptible d'être aidée par le SDEM, l'ADEME et le FEDER au minimum à 40% et au maximum à 80%.



Acquisition d'un logiciel pour la gestion des registres des délibérations, arrêtés, actes de notification et de publication

Madame le Maire rappelle aux conseillers municipaux que la commune bénéficie avec JVS - MAIRISTEM d'un contrat de maintenance pour tous ces logiciels (comptabilité, emprunts, inventaire et élections).

JVS - MAIRISTEM nous propose un logiciel on-line "*Registres des Collectivités Locales*". Ce logiciel permet de gérer simplement tous les types de registre, en respectant scrupuleusement le dispositif réglementaire du 08/07/2010 et les recommandations de la circulaire du 14/12/2010, notamment la prise en compte de la nomenclature ACTES et comptabilité tiers de télétransmission des délibérations.

Le coût serait de 75,00 € (HT) pour la redevance annuelle de la licence, maintenance et assistance téléphonique. La téléformation sur le logiciel (installation, paramétrage et formation) s'élèverait à 255,00 € (HT).

Après lecture de la proposition financière et de la présentation du logiciel, le conseil municipal autorise Madame le Maire à le commander.

Gardiennage église 2012

Madame le Maire expose aux conseillers municipaux que l'indemnité de gardiennage des églises n'a pas été revalorisée cette année.

Sur proposition du Maire, et conformément aux directives ministérielles, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide :

- L'indemnité de gardiennage allouée au prêtre affecté à l'église de St Laurent sur Oust, reste fixée à la somme de 119,55 € pour 2012.





Indemnité de conseil au Receveur Municipal

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions d'attributions de l'indemnité au Receveur Municipal et la délibération prise en date du 22 octobre 2010.

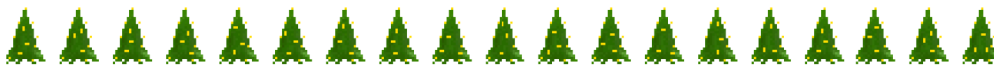
Mr ERUSSARD Gilles nous a adressé le décompte de l'indemnité de conseil de l'exercice 2012. Décompte établi conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en cours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise madame le Maire à mandater l'indemnité de conseil, au taux de 100 %, pour un montant de 280,65 €.

Admission en non-valeur

Madame le Maire expose aux conseillers municipaux la demande de Monsieur ERRUSSARD, Receveur Municipal, concernant l'impossibilité de recouvrer une somme correspondant à une facture de la cantine pour un montant de 109,83 €.

Au vu du cas et après délibération, le Conseil Municipal décide d'autoriser l'admission en non-valeur pour le produit cité ci-dessus.



Achat de tables

Madame le Maire explique aux conseillers municipaux que les tables de la salle polyvalente commencent à être bien usées et qu'il s'avèrerait utile de les renouveler.

Une offre lui semble intéressante concernant un lot de 20 tables et 1 chariot au prix de 1 395,00 € HT. Elle se propose tout de même de comparer avec d'autres offres afin d'opter pour le meilleur choix.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'acquisition de tables.

Signature de la convention d'accès aux services e-mégalis Bretagne

Créé en 1999, le Syndicat mixte e-mégalis Bretagne a pour objet le développement de l'administration électronique en Bretagne au travers notamment de la fourniture de services mutualisés à ses membres et aux communes qui leur sont rattachées.

La CCVOL en tant que membre du Syndicat mixte e-mégalis Bretagne ouvre donc le droit à ses communes d'utiliser les services proposés.

Il est donc proposé que la commune de St Laurent sur Oust autorise Mme le Maire à signer la convention d'accès aux services e-mégalis Bretagne pour activer les services désignés ci-dessous :

- Annexe n°3 "Télétransmission des actes au contrôle de légalité et des pièces au Comptable."

- Annexe n°4 "fourniture de certificats électroniques." (cf. convention jointe)

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'activer les services e-mégalis Bretagne et autorise Madame le Maire à signer la convention d'accès aux services e-mégalis Bretagne



SIG par Extranet par la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux



Madame le Maire rappelle aux conseillers municipaux la mise en place du SIG extranet et la délibération en date du 7 février 2012 décidant d'inscrire la dépense au Budget Primitif 2012 pour un montant de 309,52 €. Il faut également décider la durée d'amortissement pour ce bien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'amortir cette dépense sur une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2013.



Modification des statuts du Syndicat Intercommunal pour le Transport des élèves et le ramassage Scolaire de la Région de Malestroit

Madame le Maire présente à l'assemblée la délibération du Comité Syndical, prise en date du 23 octobre 2012, portant modification des statuts en son article 4 pour 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au lieu de 2 délégués titulaires.

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve la modification de l'article 4 des statuts désormais rédigé comme suit :

“ Le Comité syndical comprend 1 délégué titulaire : Jean-Claude LABBE et 1 délégué suppléant : Raymond TAILLY, élus par le Conseil Municipal de chaque commune adhérente. ”



Subventions 2012

Le Conseil Municipal, sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré, décide d'accorder les subventions suivantes au titre de l'année 2012 :

O.G.E.C St Laurent :	70,00 x 32 élèves = 2 240,00 €
O.G.E.C St Julien (participation 10%/élève du coût du voyage scolaire)	35,00 €
Ragondins	51,00 €





Informations Municipales



E T A T C I V I L

Mariage



Elodie THEBAUT

&

David PUISSANT

07/07/2012



Décès



Anne-Marie, Mathurine GRU

02/08/2012

en sa veuve

Paul, Clément, André, Marie GOUDY

17/08/2012

en sa veuve

Marcelle, Marie, Joséphine SCULO

21/11/2012

en sa veuve

Alexandre, Mathurin, Joseph, Marie HOUEIX

04/12/2012





à noter :



Lors du 37ème festival de la Bogue à Redon, Jean-Claude NIZAN, s'est vu offrir le **prix de la ville de Redon**.

Son compère Armel JOUNOT, autre chantou plaudrinois, a obtenu la **bogue de bronze**.



TÉLÉPHONE ET DISTRACTEURS AU VOLANT : **UN RISQUE RÉEL ET UNE MENACE CONSIDÉRABLE POUR L'AVENIR**

En France, près d'un accident corporel sur dix est lié à l'utilisation du téléphone en conduisant.

Les chiffres clés :

- Téléphoner en conduisant **multiplie par 3** les risques d'accident (« Téléphone et sécurité routière » les éditions INSERM 2011).
- Près d'1 accident corporel de la route sur 10 en France est associé à l'utilisation du téléphone en conduisant, soit **plus de 6 500 accidents corporels en 2011**.
- En moyenne le **nombre d'usagers dans la circulation** qui, à un instant « t », utilisent un téléphone portable est estimé en France à 2% pour le téléphone tenu à la main et à **6% tous systèmes confondus** (à la main et dispositif mains-libres).
- **23%** des personnes interrogées disent utiliser le **kit mains libres en conduisant** (Baromètre Ifop - Les Français et la Sécurité routière - octobre 2012).
- **76% des 18-24 ans** déclarent utiliser leur **téléphone portable au volant** (Étude sur l'évolution des comportements des conducteurs publiée en novembre 2012 par les associations Prévention routière et Assureurs prévention).
- **Seulement 51%** des conducteurs **estiment** que le téléphone au volant constitue un véritable **danger**, ils sont **39%** pour la classe d'âge des **18-24 ans**.
- En France, c'est **sur les autoroutes de liaison interurbaines** que le **taux d'utilisation est le plus élevé** : 2,8% pour le téléphone tenu à la main et à l'oreille.
- A un instant « t » tous systèmes confondus, **6,3% des conducteurs de poids lourds utilisent davantage leur téléphone portable** contre 4,7% pour les conducteurs de camionnettes qui sont eux-mêmes plus grands utilisateurs que les conducteurs de véhicules légers qui représentent 2,1%. (ONISR-bilan 2011)



Les Amis Laurentins



Une année s'achève une autre frappe à la porte avec ses lendemains difficiles. Le conseil d'administration se joint à moi pour vous présenter ainsi qu'à vos proches, tous nos vœux de bonne et heureuse année, santé, joies familiales et beaucoup de satisfactions.

Merci pour votre fidélité, et un merci tout particulier à ceux qui s'investissent sans compter pour la pérennité de l'association.



Voici un résumé de nos activités du second semestre :

✧ Le 29 juin par une belle journée ensoleillée, les Amis Laurentins associés aux joyeux Ruffiacois, ont pris la direction de Coutances en Basse Normandie. Après avoir visité la cathédrale gothique du XIIIème siècle, ce fût un émerveillement de contempler les arbres ornementaux et les massifs floraux entretenus par une cohorte de jardiniers passionnés. Ce jardin public a été inscrit à l'inventaire des monuments historiques en 1992. Ensuite direction Agon-Coutainville, passage sur la route submersible du Havre de la Vanlée qui traverse les prés-salés où paissent les troupeaux de moutons. Après un excellent déjeuner au jardin de « Léontine », embarquement à Granville pour une visite de la Baie du Mont St Michel. Malgré un peu de houle qui a perturbé la digestion de quelques-uns, chacun a pu découvrir la côte découpée, le rocher de Tombelaine et le Mont St Michel. Le retour s'est effectué dans la bonne humeur.

✧ Le 17 novembre, le concours de belote a remporté un vif succès. 22 équipes se sont affrontées dans une bonne ambiance et chaque participant est reparti avec un lot.

✧ Le 15 décembre, 45 Laurentins se sont retrouvés pour savourer le repas de fin d'année dans une ambiance sympathique. Le diaporama sur la construction de la passerelle et son inauguration a été apprécié par l'ensemble des convives.



Pour des raisons de santé, quelques Laurentins n'ont pu se joindre à nous, nous avons une pensée pour eux et leurs souhaitons un prompt rétablissement.

Au nom des Amis Laurentins, je remercie la municipalité pour son aide matériel qui nous permet d'organiser nos diverses manifestations.

✍ Prenez note de nos prochaines manifestations :

- ✧ Mardi 29 janvier assemblée générale et galette des rois
- ✧ Samedi 23 février concours de belote
- ✧ En juin voyage d'une journée à préciser ultérieurement
- ✧ Samedi 26 octobre concours de belote
- ✧ Samedi 14 décembre repas de fin d'année



L'année 2012 se termine, une page se tourne, sans oublier ceux qui nous ont quittés cette année, que leurs familles trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances et de notre amitié.



Pour apporter une note de gaieté, voici un petit poème sur la pomme de terre.

Mesdames et chères amies, vous n'êtes pas des pommes de terre, et cependant...
Que vous soyez en robe de chambre ou en chemise,
Sans pelure ou drapées de mousseline.
Vous restez toujours Duchesse ou Dauphines !
Parfois atteintes de vapeur, mais rarement soufflées,
Vous gardez la ligne allumette et la taille noisette !
Vous êtes délicieuses à croquer, tant que vous n'avez pas germé !
Vous êtes délicieuse à croquer, surtout dorées.
Mais meilleures encore quand vous êtes sautées !



Quand de vos maris, j'épluche la conduite,
Je découvre qu'avec vous, ils ont la frite.
Ils sortent sans pelure, même s'ils pèlent de froid.
Pour eux, même si vous n'êtes plus des primeurs,
Vous demeurez d'éternelles nouvelles !
Pour vous, ils se laissent arracher les yeux,
Friper la peau et meurtrir la chair :
Car comme les pommes de terre,
Ils ont de yeux, une peau et une chair !
Sans vous ils sont dans la purée,
Sans vous, ils en ont gros sur la patate,
Alors que de la société, ils sont le gratin !



En attendant de vous retrouver le 29 janvier, pour l'assemblée générale et la galette des rois,
nous vous souhaitons douceur et sérénité pour la nouvelle année.



Le Président
Alain Vidy



Cette année, ce sont 39 enfants qui franchissent le seuil de notre école toute neuve :
19 GS/CP et 20 CE1/CE2.



Ce début d'année a été l'occasion de se familiariser avec nos nouvelles salles de classe, le mobilier différent, une cour fraîchement enrobée, un nouvel espace sanitaire et aussi de découvrir quelques projets qui vont guider notre année.

Le 21 septembre, deux animateurs sont intervenus devant les élèves dans le **cadre de la prévention routière**.

Le 22 septembre, le Père Patrice MARIVIN de la direction diocésaine venait bénir l'école.

Le 23 octobre, les enfants de la GS au CM2 ont participé à une rencontre sportive à Malestroit. Celle-ci a réuni les écoliers du secteur pour un temps d'endurance et de jeux collectifs.



Chaque classe bénéficiera de 3 séances de cinéma à Malestroit dans le cadre de l'opération "**Cinécole**".

Les élèves de CM vont à la piscine durant cette période. Ceux de la GS au CE2 iront au cours du 3^{ème} trimestre.



Le 21 décembre, les élèves de la PS au CM2 sont heureux d'offrir un spectacle à la salle polyvalente de St Congard sur le thème du jardin.

C'est aussi ce thème qui guidera les élèves de la PS au CP vers "**les jardins de Brocéliande**" à Montfort sur Meu, **le 14 juin 2013**.

Quand aux CE et CM, ils partiront en **classe artistique** du **4 au 7 juin** à **l'île Tudy** (finistère).



Les enfants de l'école Immaculée et l'équipe enseignante vous souhaitent une

Bonne année



www.Papa-Novel.be



Bonne Année



Association Vivre à St Laurent

Depuis le 24 septembre, le bureau de l'association a repris ses réunions mensuelles afin de préparer la 18ème édition du Festival du Cabaret à Domicile; celui-ci se déroulera, comme prévu, l'avant-dernier week-end de mars, à savoir les vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 mars 2013.



La formule qui a fait son succès sera globalement reconduite, même s'il est prévu d'y apporter quelques petites touches nouvelles visant à l'amélioration de la manifestation. Au cours de ce trimestre, les responsables de la programmation, Jean-Claude et Ronan, se sont efforcés de combiner les exigences budgétaires et le souci d'assurer un programme de qualité, à la fois varié et renouvelé.

Il s'agissait d'abord, pour le samedi soir, de trouver une tête d'affiche susceptible d'attirer un jeune public, à l'image des Ramoneurs de Menhirs l'an dernier. Très vite, le groupe bien connu **Red Cardell** est apparu comme pouvant correspondre à cette recherche; encore fallait-il que le cachet demandé reste dans des limites raisonnables.

Après négociation, l'ensemble du bureau a entériné ce choix, en espérant que cette «locomotive» participe activement au succès de cette nouvelle édition.

Autre sujet de réflexion, le concert du dimanche après-midi à l'église. Là encore, après le succès de l'hommage rendu à notre ami Onésime en mars dernier, il n'était pas évident de trouver un thème nouveau susceptible d'emporter l'adhésion du public. Après quelques échanges sur différentes propositions, il a été décidé de créer un concert «**Autour du piano**» avec des oeuvres mêlant le répertoire classique et celui des musiques traditionnelles; ce sera donc une création originale qui devrait ravir tous les mélomanes, même les plus avertis.



En décembre, le projet d'affiches et de flyers a été arrêté, avec l'aide d'un graphiste de St Vincent sur Oust, lequel a su, à sa manière, insuffler une dynamique nouvelle dans sa création, toujours dans l'idée d'attirer un public jeune et familial. Le président, Jean-Claude, et tous les membres du bureau vous donnent donc rendez-vous pour les 22-23 et 24 mars prochains. Ils vous remercient à l'avance pour l'aide que vous saurez leur apporter comme d'habitude, afin que ce Festival connaisse un plein succès et qu'il garde toute sa convivialité et sa bonne humeur.

En attendant, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2013 !



RASSEMBLEMENT DES SAINT LAURENT DE FRANCE

A SAINT LAURENT D'ARCE

Les 20 – 21 – 22 JUILLET 2012

Le 22ème Rassemblement des Saint Laurent de France s'est déroulé les 20-21 et 22 juillet 2012 à Saint Laurent d'Arce dans la Gironde, une commune de 1278 habitants et de 807 hectares, située à 25 kms de Bordeaux, son activité principale étant la vigne.

19 Laurentins représentaient notre commune avec 36 autres délégations de toute la France. Grâce à une météo exceptionnelle pendant ce séjour nous avons découvert : Bourg/Gironde, Blaye et sa citadelle Vauban, le centre de Bodeaux en bateau, le train touristique de Guîtres et ses 19 moulins ou le pays Cubzaguais en randonnée.

Notre stand a également connu un beau succès avec crêpes, cidre et kouign-aman.

Le lundi matin, nous avons visité le joli village de Saint Emilion avant le retour à Saint Laurent sur Oust vers 18 h 00.



LA RANDONNEE DE LA CREPE DU 14 OCTOBRE 2012

La 4ème randonnée de la crêpe s'est déroulée le 14 octobre dernier. Malgré la météo incertaine des jours précédents, 320 participants ont découvert les divers circuits de 10, 13 et 18 kms sur les communes de St Laurent, St Congard et St Martin/Oust. 2 ravitaillements-crêpes à Nazareth et Lorette, ainsi que les galettes-saucisses et cidre, à l'arrivée, ont été très appréciés.

Encore un grand merci aux propriétaires de terrain et à tous les bénévoles qui ont débroussaillé et préparé les circuits, réalisé des crêpes, et qui ont participé à cette manifestation.

RASSEMBLEMENT DES SAINT LAURENT DE FRANCE 2013

Le 23ème rassemblement des Saint Laurent de France aura lieu les **28-29-30 juin 2013** à **SAINT LAURENT D'AIGOUZE** dans le Gard.

Saint Laurent d'Aigouze est une commune de 3 500 habitants, d'une superficie de 8 891 hectares située au coeur de la petite Camargue, au centre d'un triangle Nîmes/Sainte Marie de la Mer/Montpellier. Son site est composé de rizières, étangs, marais, pinèdes et vignobles (les vins des sables représentent 7 900 hectares).

Les personnes intéressées pourront s'inscrire courant **JANVIER 2013**, un article paraîtra dans la presse pour la réunion.



DATE A RETENIR

20 Janvier 2013 LOTO de l'association, Salle des Fêtes de MALESTROIT

Le Président et les Membres de St Laurent 2010 vous souhaitent une BONNE ANNEE 2013

ETUILE DE LOUST SAINT-CONGARD - SAINT-LAURENT

*En ce début d'année 2013, recevez nos meilleurs vœux
de bonne et heureuse année.*

Statistiques du club :

Football : 45 licenciés - 2 équipes

- ❖ 1 équipe A - 3^{ème} division
- ❖ 1 équipe B - 4^{ème} division



A ce niveau de la saison on peut définir le bilan de nos deux équipes seniors comme bon mais perturbé par les intempéries avec 3 matchs en retard par rapport aux autres formations.

Basketball : 46 licenciés - 5 équipes

- ❖ 1 équipe poussine - FSCF classée 4^{ème}
- ❖ 1 équipe benjamine - FSCF classée 1^{ère}
- ❖ 1 équipe cadette - FSCF classée 4^{ème}
- ❖ 1 équipe senior - FSCF classée 1^{ère}
- ❖ 1 équipe loisirs



De très bons résultats pour nos basketteuses qui font beaucoup d'efforts pour figurer parmi les meilleures.

Merci aux municipalités pour leur aide au club, leurs subventions et l'entretien du terrain et de la salle de sport.

Aux entraîneurs des équipes basket et foot qui sont toujours assidus pour l'encadrement. Aux arbitres officiels. Romain HOUEIX qui a été reçu à l'examen pour le football. Merci également aux commerçants et artisans pour leur générosité.

Merci aux spectateurs toujours aussi nombreux à nous encourager.

Merci à toutes les personnes qui participent à la vie du Club, à la réussite des repas « potée » « pavé boeuf », aux bénévoles, joueurs sans oublier nos cuisiniers qui préparent ces excellents repas avec toujours autant de joie et de motivation.

Je souhaite à tous les joueuses, joueurs, dirigeants, membres du bureau une excellente fin de saison en préservant notre esprit de club, notre envie et notre investissement afin de l'orienter vers de bons moments riches en victoire et en émotion.

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS.



Le Président

Dominique JOUNEAUX



Amis de la nature de Couëron : Année 2012 dynamique

Les amis de la nature de Couëron ont été présents sur St Laurent au cours de l'été.

Au cours de la semaine du 08 au 14 juillet, pour la 4^{ème} année consécutive, une dizaine d'enfants de 06 à 16 ans, accompagnés de leurs parents ou grands-parents a participé aux activités sportives proposées tout au long de la semaine : kayak, varappe, vélo, accro-branches. Si le soleil n'a pas brillé très souvent, l'ambiance a été super et il n'y jamais eu autant d'adultes présents. Ce fut une grande réussite pour la trentaine de personnes présentes.

La semaine du 08 au 15 septembre, nous avons organisé une semaine découverte de la Bretagne pour les adhérents de notre mouvement. Ils sont venus d'Auvergne, du Jura, de la Savoie, de la région parisienne, de Niort et ont été ravis de ce séjour où une équipe couëronnaise les a accompagnée à la découverte des villes et villages (St Laurent, Malestroit, Josselin, Nantes) , de la forêt (Brocéliande avec un guide toute la journée), de la mer (île aux moines, balade en bateau dans le golfe du Morbihan, pêche aux coquillages vers Damgan et promenade sur les sentiers côtiers.

Ce fut aussi l'occasion de leur faire découvrir la gastronomie : soirée crêpes et galettes servies par nous-mêmes dans nos « costumes » folkloriques, préparation et dégustation des fruits de mer pêchés ainsi qu'un bon repas purement breton concocté par les dynamiques dirigeants du bar le Tono.

Et bien sûr, une folle soirée musicale et dansante avec les musiciens français et anglais de St Laurent et environs.

Semaine bien remplie par l'emploi du temps et surtout par l'amitié qui a été partagée tout au long de ce séjour.

Que du bonheur !

Participants et organisateurs sont repartis enchantés.



En dehors de ces 2 grands rassemblements, la section de Couëron propose à ses adhérents tout au long de l'année un calendrier d'activités : sorties sportives, balades familiales, week.ends dans nos différentes maisons associatives, et sorties travail pour entretenir et améliorer notre maison située à Beaumont.

Vous voulez connaître notre mouvement, avoir des renseignements, n'hésitez pas à vous renseigner par mail, téléphone ou en venant nous rencontrer quand nous sommes présents à Beaumont.

Bonne et heureuse année 2013

Que cette nouvelle année soit pétillante et pleine de petits et grands bonheurs



17 DECEMBRE 2012 : TRANSFERT DU SIEGE DE LA CCVOL

A compter du 17 décembre 2012 et après 18 mois de travaux, le siège administratif de la CCVOL sera transféré dans ses nouveaux locaux situés Parc d'Activités de Tirpen-La Paviotaie à MALESTROIT.

Ce nouveau bâtiment, répondant aux normes BBC, a été conçu pour améliorer l'accueil du public et regrouper dans un même bâtiment les bureaux administratifs de la CCVOL ainsi que les services à la population :



cybercommune, relais gérontologique, service jeunesse, SPANC, transports scolaires, ...

En outre, en complément de la pépinière localisée sur la Parcs d'activités du Gros Chêne, des espaces seront mis à disposition des entreprises : bureaux minutes (location à la demi-journée, à la journée), salle de réunions équipée d'une visio-conférence.... (Renseignements : 02.97.75.27.28 / eco@ccvol.com).

L'ancien bâtiment (situé 7, Fbg de la Madeleine à MALESTROIT), d'une surface d'environ 620 m² sur une parcelle de 995 m², est mis en vente au prix de 207 000 €.

Pour de plus amples renseignements, vous êtes invités à contacter le service "Développement économique" au 02 97 75 27 28.

INFORMATION OPAH

**Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat**

**PROPRIÉTAIRES,
ENSEMBLE
ÉCONOMISONS
VOTRE ÉNERGIE**

02 97 40 96 96



« Propriétaires : Ensemble, Economisons votre Energie ! »

Depuis janvier 2012, des aides financières sont mises en place afin d'aider les propriétaires occupants et bailleurs à réaliser des travaux d'économie d'énergie ou encore d'adaptation au handicap et au vieillissement.

Vous trouverez ci-dessous des exemples de financement dont des propriétaires ont pu bénéficier.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter les services de la CCVOL au 02 97 75 08 40 ou le Pact HD au 02 97 40 96 96, un technicien se déplace gratuitement pour vous conseiller sur vos travaux.

**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : PARTENARIAT avec
les entreprises de la Communauté de Communes !**

Quinze entreprises locales, à ce jour, ont souhaité devenir partenaires pour accompagner l'opération programmée d'amélioration de l'habitat lancée sur la CCVOL. Ainsi, chaque propriétaire peut disposer de cette liste qui lui garantit que l'entreprise respecte, par exemple, les délais de réalisation de travaux ou encore respecte les préconisations et exigences des matériaux préalablement retenus lors des diagnostics gratuits. Cette charte s'adresse à toutes les entreprises de la Communauté de Communes. Les élus par ce biais veulent aussi soutenir les entreprises locales.

ENVIRONNEMENT

CAMPAGNE DE COMMUNICATION

La CCVOL en collaboration avec le syndicat de traitement des ordures ménagères, le SITTO MMI, se lance dans une campagne de communication sur les gestes de prévention qui est programmée sur tout le nord du département du Morbihan. La CCVOL à ce titre a organisé une réunion d'information sur les enjeux de la prévention des déchets avec comme exemple le compostage domestique et les couches lavables. Une campagne d'affichage sera organisée et des panneaux seront placés dans les communes du territoire de façon aléatoire. Touchant différentes thématiques comme l'achat de produits en vrac, le nettoyage au naturel ou encore la mise en place de STOP PUB, nous voulons inciter chacun d'entre vous à adopter dans votre quotidien des gestes "éco-citoyens".



COMPOSTAGE DOMESTIQUE : Une mise à disposition de composteur est possible pour tous les foyers du territoire qui n'en disposent pas encore. Vous pouvez en réserver un gratuitement auprès du Service Environnement de la CCVOL au 0 800 862 333.

INFO DE LA FILIERE DE RECYCLAGE DU VERRE : La collecte du verre présente de plus en plus d'erreurs de tri. Les impuretés telles que la vaisselle, les cendriers, les miroirs fragilisent les bouteilles recyclées. Il est essentiel de faire attention au tri du verre, en ne mettant dans les colonnes à verre **que** des bouteilles, des flacons, des pots ou des bocaux en verre. Les autres déchets doivent être déposés avec les ordures ménagères ou en déchèterie.

OFFICE DE TOURISME DE MALESTROIT ET DU VAL D'OUST

L'Office de tourisme communautaire vous accueille au Pass'Temps – 5/7 rue Sainte Anne à Malestroit, durant les vacances scolaires d'hiver (du 16 février au 17 mars 2013) et les vacances scolaires de pâques (du 13 avril au 12 mai 2013). Pour tout renseignement, contactez Rozenn BOCENO au 02 97 75 45 35 ou par mail à tourisme@ccvol.com.

Le bilan de la saison 2012, en quelques chiffres :

- "Point I" à LIZIO : 1046 personnes en juillet/août
- Office de tourisme à MALESTROIT : 3926 personnes en juillet/août - + de 5200 personnes de mai à septembre
- "Point I" à SERENT : 336 personnes en juillet/août

Les principales demandes : Visites de villes, animations, musées, balades à vélo et à pied
Bretagne + Loire Atlantique = 45% de nos visiteurs ; Anglais = 10%, espagnol = 3%

VELOPROMENADES DU VAL D'OUST ET DE LANVAUX

La Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux a balisé ces dernières années 4 circuits Vélo promenades.

Ces dernières semaines, nous avons constaté le vol de nos panneaux, notamment les poteaux en aluminium sur lesquels ils ont été fixés. A cet effet, une plainte a été déposée en gendarmerie. L'enquête est en cours.

Certains panneaux (non les poteaux) ont été retrouvés par des promeneurs en forêt.

Nous invitons tous les promeneurs ou cueilleurs de champignons qui découvrirait des panneaux conformes au visuel ci-dessous de bien vouloir nous en informer au 02 97 75 01 02 ou mieux, de bien vouloir nous les ramener à la CCVOL, 7 fbg la Madeleine à Malestroit.

Vous remerciant par avance pour ce geste citoyen.



SEMAINE BLEUE 2012

Dans le cadre de la Semaine Bleue (Semaine Nationale en faveur des retraités), le Relais Gériatrique de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux a proposé un programme d'animations tout au long de la semaine.

➤ Mercredis 10 et 17 octobre : Jeux de société intergénérationnels



Des enfants fréquentant les ALSH de la CCVOL sont venus à la rencontre des résidents d'établissements et ont apporté des jeux de société. Ils ont pu ainsi faire découvrir aux plus anciens les jeux qu'ils connaissaient.

➤ Lundi 15 octobre : Forum des seniors : « Rester chez soi en toute sécurité »

20 stands d'informations sur les services de maintien à domicile, l'adaptation du logement, les économies d'énergie... étaient présents.

3 interventions ont été proposées : l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) par le Pact HD, le contrôle des systèmes d'assainissements individuels par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la CCVOL, les détecteurs de fumée par les Pompiers de Malestroit.

Un spectacle chanté proposé par la chorale « Forlane » de Ruffiac a clôturé l'après midi. Environ **150 personnes** y ont participé.



➤ Mardi 16 octobre: Cinéma : « Les Témoins des solidarités d'antan, Volume 2 »

Dans le cadre de l'action sur la sauvegarde de la mémoire et en étroite collaboration avec la Cyber-base de la CCVOL, 5 courts-métrages ont été réalisés par des élèves du Lycée Queinnec de Malestroit et de la Maison Familiale et Rurale de Ruffiac auprès de retraités de Bohal, Pleucadeuc, St Congard, St Marcel sur les kermesses d'antan, les lavandières, la voie ferrée, le canal et le Maquis. 2 séances ont été proposées (à 14h30 et 20h30) à l'Armoric cinéma.

Au total, ce sont **plus de 300 personnes** qui se sont déplacées pour visionner ce film.

➤ Jeudi 18 octobre à 10h30: Atelier d'éveil musical à l'EHPAD de Sérent, en partenariat avec le Relais Assistants Maternels (RAM) de la CCVOL et le Multiaccueil à Sérent, animé par l'association Philomèle.



Enfants et résidents de l'EHPAD ont pu partager un moment convivial autour du chant, de la musique et de la danse !

➤ Jeudi 18 octobre à 15h30 : Conte musical avec des résidents du Foyer Logement de Malestroit à la Maison de l'enfance de Malestroit. En collaboration avec l'animateur du foyer, le personnel du Multiaccueil a présenté un spectacle musical autour du thème des légumes. Tout le monde s'est ensuite retrouvé pour partager un goûter.

Enfants, personnes âgées, professionnels du Multiaccueil ont tous apprécié cette rencontre intergénérationnelle, riche en émotion !



➤ Vendredi 19 octobre à 10h15 : « Bébé bouquine » au Foyer Logement de Malestroit, en partenariat avec la médiathèque « Le Pass'Temps » de Malestroit et le RAM de la CCVOL : 6 résidents du Foyer Logement ont proposé une lecture de livres à une dizaine d'enfants gardés par une assistante maternelle

➤ Vendredi 19 octobre de 13h30 à 17h : Projection du DVD « Les Témoins des solidarités d'antan, Volume 1 » à l'auditorium du Pass'Temps à Malestroit

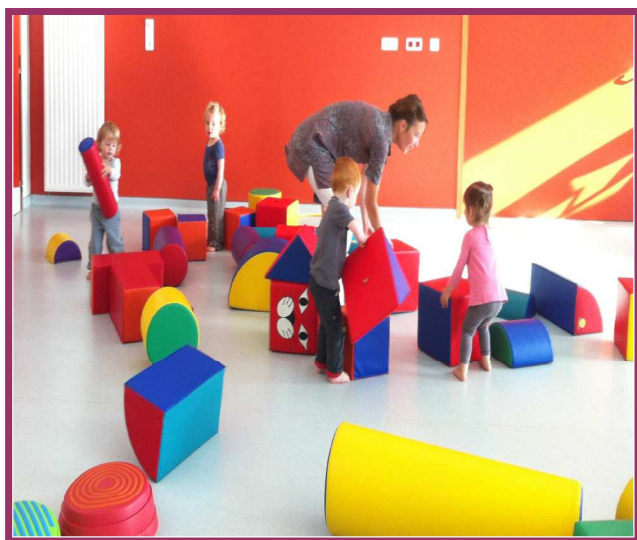
35 personnes sont venues visionner le DVD réalisé en 2011 à partir des témoignages de retraités de Malestroit, Ruffiac, Saint Laurent sur Oust, St Nicolas du Tertre sur l'école, la foire d'antan, la cuisine, le mariage et l'élevage.

CCVOL : UN BB Gym à l'ALSH Intercommunal à Sérent

Dans la continuité de l'action « BB Gym » proposée à l'ALSH à Malestroit depuis 2010, une nouvelle matinée d'éveil est proposée à l'ALSH à Sérent. Un espace de motricité est destiné aux enfants de moins de 3 ans, le 3^{ème} mardi de chaque mois pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.

Afin de décloisonner les différents modes de garde du territoire de la CCVOL, le multiaccueil « La Ribambelle » investit aussi dans le même temps cet espace aménagé pour les tout-petits. Chaque enfant peut, à son rythme circuler, grimper, ramper, ou se cacher au travers des différents blocs de motricité.

Inscription au RAM : 02.97.73.78.32



CENTRE MULTI-ACCUEIL

A l'occasion de la semaine nationale des retraités et personnes âgées (« semaine bleue »), les enfants accueillis au Multiaccueil de la Communauté de Communes ont participé à différentes actions mises en place sur le territoire.



LES ACCUEILS DE LOISIRS ET TICKETS LOISIRS

La CCVOL gère 6 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ce qui représente, au minimum, 250 places d'accueil :

- Les Robinsons 3/12 ans, Les Prés Ste Anne MALESTROIT ► Mercredis et vacances
- Les P'tits Loups 3/12 ans, Chemin du Paradis SERENT ► Mercredis et vacances (sauf 2 sem. août et 1 à Noël)
- Accueil Loisirs 3/12 ans, All.de Chabannes PLEUCADEUC ► Mercredis et vacances (sauf 1sem. août et 1 à Noël)
- Les P'tits Malins 3/12 ans, Ecole Ste Anne RUFFIAC ► vacances sauf août et Noël
- Tickets Loisirs 6/15 ANS, Salle omnisport PLEUCADEUC ► vacances (sauf 1 sem en août et Noël)
- Tickets Loisirs 8/15 ans, Complexe de la Daufresne MALESTROIT ► vacances dont 144 qui sont partis en séjour grâce à la CCVOL.

La CCVOL participe financièrement à l'équilibre budgétaire de l'Accueil de Loisirs associatif Les P'tits Roc'Coeurs (4/12 ans) LE ROC SAINT ANDRE.

En 2013, la CCVOL organise un séjour ski à St Gervais les Bains (74) du 22 février (22h00) au 2 mars (11h00).

Pour les enfants nés entre le 01/01/1999 et le 22/02/2004. Au programme 10h00 de cours de ski, 8h00 de balade en ski, luge et visite et découverte de la culture locale. Tarif : 380 € (176 € pour les allocataires CAF et 308 € pour les allocataires MSA dont le quotient familial est inférieur à 550€).

Pour tout savoir sur le service jeunesse, les programmes, le fonctionnement, les tarifs, RDV sur le site internet : www.ccvol.com rubrique « vie pratique » ou Laurence PICARD à la CCVOL : 02-97-75-07-97 ou jslanim@ccvol.com



PISCINE INTERCOMMUNALE DE SERENT : Une météo capricieuse !

La piscine intercommunale de Sérent a ouvert ses portes dès le mois de mai pour l'accueil des écoles et collèges.

Les établissements qui ont pu profiter de journées ensoleillées sont ravis de pouvoir disposer intégralement de l'équipement dans les créneaux qui leurs sont réservés. 2800 entrées groupes-enfants (ALSH, Ecoles) ont été enregistrées en 2012.

1387 demi-heures de leçons de natation ont été dispensées sur 3 mois, ce qui représente plus de 130 enfants.

4740 entrées individuelles ont été enregistrées. Les utilisateurs ont su apprécier la qualité de l'eau qui affichait en permanence entre 28° et 29° !

Grâce à la navette Ti'Bus CCVOL (transport cofinancé par la CCVOL et le Conseil Général du Morbihan), 405 voyageurs se sont rendus à la piscine. Toutes les communes de la CCVOL sont desservies au moins une fois par semaine !



Infos sur : <http://www.ccvol.com/Piscine-intercommunale.html>

Renseignements CCVOL : Laurence PICARD 02-97-75-07-97
jslanim@ccvol.com ou pendant la période estivale (de mai à août)
piscine : 02-97-75-91-36

Pour connaître les disponibilités des assistantes maternelles

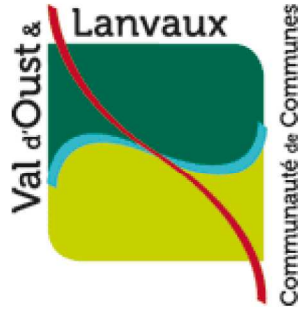
Assistantes maternelles
agrées par
le Conseil Général du Morbihan
Saint Laurent / Oust

Contactez

Relais **Assistances Maternelles**
De la Communauté de Communes du **Val d'Oust** et
de **Lanvaux**.

Faubourg St Julien.56'140 Malestroit.
02.97.73.78.32

- Mme Brehelin Solange Tél : 02.97.73.78.27
- Mme Morice Chrystèle Tél : 02.97.72.27.56
- Mme Gislais Laëtitia Tél : 09.66.81.20.63



ASSOCIATION



Créée en 2009, Polen regroupe une centaine d'adhérents de tous âges et tous milieux, sensibles à l'environnement.

Nous unissons nos efforts pour **construire localement la société dans laquelle nous souhaitons vivre demain**. Nous œuvrons **sur le pays de Ploërmel pour un développement plus écologique, plus durable et plus solidaire**.

Ces objectifs sous tendent une prise de conscience de plusieurs enjeux majeurs :

- Replacer l'humain et l'environnement au cœur des décisions ;
- Rechercher des solutions pour pallier au dérèglement climatique et aux conséquences du pic pétrolier ;

Pour y parvenir, Polen articule ses actions autour de 4 pôles :

Vivre autrement

Ce pôle œuvre à la prise de conscience collective des enjeux actuels dans notre société :

- Propose des conférences/débats, soirées rencontres, ciné échanges :
 - Nos modes de vie et de consommations et leurs impacts (groupe de travail Lac au Duc)
 - Nos fonctionnements en société, nos rapports à l'argent (groupe de travail Monnaie Locale)
 - Nos rapports avec les pays du sud

Eco-habitat

Ce pôle fait la promotion d'habitats alternatifs et sensibilise à la gestion des ressources :

- Organise des visites de chantiers en éco-construction :
 - Sains, économes, construits avec des matériaux locaux
- Anime des soirées d'échanges avec des spécialistes :
 - Matériaux, isolation, chauffage, assainissement...
- Organise des achats groupés

Agriculture et alimentation

Ce pôle favorise la réappropriation d'une alimentation saine, durable et locale :

- Anime des ateliers de cuisine et de jardinage
- Participe à l'essor des circuits courts de commercialisation de produits fermiers :
 - Bio et local dans les établissements scolaires
 - Information sur les initiatives locales
- Encourage les échanges entre paysans et consommateurs

La collégiale de Polen

La collégiale regroupe les membres du CA et les chargés de communication :

- **Est garante de la cohésion des actions**
- **Encourage l'autonomie de fonctionnement des pôles**
- **Assure le lien :**
 - Entre les différents pôles
 - Avec les acteurs locaux (élus, associations...)
 - Avec le public (cyberlettre, site internet)
 - Avec la presse

Le C.A. en collégiale

Avec tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Contactez Polen

☎ 06 38 41 90 73
@ Contact@polen.asso.fr
Web www.polen.asso.fr



POLEN et le Lac au duc: un enjeu citoyen

Un groupe de sept citoyens adhérents de POLEN s'est constitué lors de la journée d'été de l'association en août 2011, pour faire suite aux événements de l'été, autour de la pollution des eaux du Lac au Duc. Il s'intéresse à la problématique du lac, car les enjeux locaux y sont nombreux : enjeu de santé publique, avec le maintien de la qualité et de la quantité de la ressource en eau, enjeu économique, avec l'impact des activités agricoles conventionnelles et des installations d'assainissement et la possibilité de maintien ou non de baignades et activités de loisirs nautiques, équilibre écologique enfin, avec atteinte à la faune et la flore locales. De nombreuses actions ont été entreprises par différents partenaires depuis une dizaine d'années. La situation reste préoccupante. Il s'est agi, pour notre groupe de travail, d'approfondir notre compréhension de la situation dans un premier temps. La méthode arrêtée a été le choix d'interviewer un maximum d'acteurs concernés par ce problème. Nous avons rencontré et écouté une quinzaine d'acteurs locaux pour recueillir leurs points de vue et connaissances du sujet (élus, associations, syndicats agricoles, acteurs économiques et particuliers). **Un document de dix pages est en voie de diffusion et consultable sur le site www.polen.asso.fr.** Il reprend l'histoire de l'étang au duc, les difficultés rencontrées depuis une vingtaine d'années et émet des pistes pour agir et avancer en coopération, vers la restauration de la qualité des eaux. Nous préparerons des événements de mobilisation citoyenne autour du thème de la qualité de l'eau dans les mois qui viennent.



A.A.V.I (Association loi 1901 n°W294004198)

Association d'Aide aux Victimes d'Incendie et d'Accidents Corporels

Pour répondre aux attentes des victimes choquées, fatiguées tant physiquement que moralement, suite à un incendie ou accidents avec dommages corporels, l'A.A.V.I a été créé au mois d'octobre 2010 (parution au journal officiel des associations du 09.10.2010)

Aide aux Victimes d'incendie :

L'A.A.V.I informe, conseille et soutien les victimes ayant eu leurs biens détruits par un incendie (habitation, commerce, entreprise, exploitation agricole). L'association est à la disposition des victimes pour toutes questions concernant le relogement, l'acompte d'urgence, les délais pour lister et chiffrer leurs pertes, la vétusté et les délais pour la clôture de leur dossier. L'association peut faire une étude des contrats d'assurances et orienter les sinistrés dans leurs démarches.

Aide aux Victimes d'accidents corporels :

L'A.A.V.I intervient auprès des victimes, responsable ou pas de l'accident à l'origine des blessures : accident de la circulation (sortie de route ou collision) lors de déplacements privés ou professionnels, accident de la vie privée (chute d'un toit, chute dans les escaliers.....), accident de sport, de chasse, tout accident ayant été causé par un tiers...dès lors qu'une indemnisation peut être sollicitée auprès d'une compagnie d'assurance, mais aussi pour les victimes par ricochet notamment pour les ayants droits d'une victime décédée.

Quelle que soit la situation, l'association peut aider, écouter et éviter l'isolement. L'association peut mettre en relation les victimes avec des professionnels de l'indemnisation sinistre incendie ou dommages corporels.

Permanence :

Mr Pascal Pantaléon bénévole au **06 19 98 21 64** - Mail : association-aavi@orange.fr

www.aide-victimes-incendie.fr - www.aide-victimes-incendie.fr/dommagescorporels.html



MALANSAC : Centre Associatif - 4, Rue de Guenfol

☎ : 02.97.66.29.31 - malansac.emplois@wanadoo.fr

Ouvert le Lundi (9h - 12h & 14h - 17h), les Mardis, jeudis, vendredis (9h - 12h)

Accueil Emplois Services, conventionnée par l'état fait le lien entre les employeurs et les demandeurs d'emploi locaux dont elle assure l'accueil et le suivi.

ENTREPRISES, COLLECTIVITES, PARTICULIERS

VOUS RECHERCHEZ UN OU DES SALARIES ?

- Accueil Emplois Services met rapidement à votre disposition du personnel de proximité, adapté à vos besoins, pour des tâches ponctuelles ou régulières.
- Nous avons un grand nombre de profils à proposer. Tout employeur y trouve une aide pour ses recrutements, quel que soit le type de poste (analyse des besoins, recherche de candidats, proposition de candidatures).

CHERCHEURS D'EMPLOI

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE POUR VOS DEMARCHES ?

- Accueil Emplois Services vous propose :
*Accueil personnalisé et Accompagnement à la recherche d'emploi.
Affichage et Mise à disposition des offres d'emploi (Pole Emploi et autres).
Aide à la réalisation de CV, lettres, ... - Informations : droits, formations, contrats, ...*
- L'association vous met aussi en relation avec ses partenaires y compris des employeurs :
- Mission Locale (jeunes DE de - 26 ans) : Accueil sur RDV le jeudi ou le vendredi.
- Notre association intermédiaire peut vous proposer des missions de travail ponctuelles (*suivant votre situation*) tout en vous accompagnant dans la construction de votre parcours professionnel.



FORMATION A LA LUTTE CONTRE LES TAUPES

Les taupes sont parfois utiles, mais souvent gênantes voire nuisibles. Il peut donc être parfois nécessaire de lutter, mais comment faire ? Dans le cadre de la lutte contre les taupes organisée dans le Département, la FEMODEC (Fédération Morbihannaise de Défense contre les Ennemis des Cultures) propose **une formation détaillée ci-dessous** :

☛ **OBJECTIFS DE LA FORMATION** : Sur une demi-journée (après-midi), acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir lutter chez soi d'une manière autonome et efficace.

☛ **CONTENU** : La taupe (Biologie, mode de vie, ...) - Les moyens de lutte (Piégeage, gazage) - Application pratique sur le terrain

☛ **PUBLIC** : Tout public (Hommes et femmes, jeunes et aînés, particuliers et professionnels)

☛ **COUT** : 20 € par personne (Règlement le jour de la formation)
(Gratuit pour les habitants des communes signataires de la Convention Multi-Services)

☛ **INTERVENANTS** : Technicien FEMODEC et piégeur agréé.

PLUSIEURS JOURNEES SERONT ORGANISEES AU PRINTEMPS 2013

Inscrivez-vous dès à présent auprès de votre Mairie où des tracts sont disponibles. Les lieux des formations sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation. Deux semaines avant la journée de formation, vous serez averti par courrier de la date et du lieu exact de la formation.

NOS PERMANENCES

Sans rendez-vous, avec priorité aux adhérents

LORIENT

Cité Allende, 12 rue Colbert, porte D, 1^{er} étage

56100 LORIENT

Tél. / Fax : 02 97 84 74 24

Mél : contact@morbihan.ufcquechoisir.fr

Le lundi, le mercredi et le samedi de 9h à 11h30,

Le mardi de 14h30 à 17h,

Le mercredi matin sur rendez-vous au 02 97 84 74 24

Accueil téléphonique le lundi, le jeudi, le

vendredi et le samedi de 9h à 11h30

VANNES

Maison des associations, 6 rue de la Tannerie

56000 VANNES

Tél. / Fax : 02 97 47 49 90

Mél : vannes@morbihan.ufcquechoisir.fr

Le lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h,

Le samedi de 9h à 11h30,

Accueil téléphonique le mardi de 9h à 11h30

PONTIVY

Maison des Associations, 6 quai du Plessis-

Bat. H—1^{er} étage gauche—56300 PONTIVY

Tél. : 02 97 79 16 95

Mél : pontivy@morbihan.ufcquechoisir.fr

Le vendredi de 10h à 16h et sur rendez-vous

Accueil téléphonique le mercredi de 9h à 11h30

PLOERMEL

CIAS, 26 rue du Général Leclerc

56800 PLOERMEL

Le 1^{er} et le 3^{ème} mardi du mois de 14h à 17h15

MARZAN

Mairie de Marzan - Rue de la Source (RdCh)

56130 MARZAN

Le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois de 9h à 12h

LOCMINE

Maison des Associations,

Place Anne de Bretagne—56500 LOCMINE

Le 2^{ème} jeudi du mois de 10h à 13h

BELLE ILE

Mairie de Sauzon ou de Bangor

Le lundi matin sur rendez-vous au 06 72 59 15 56

GRAND CHAMP

Point Accueil Emploi - 67 rue du Général de Gaulle

56390 GRAND CHAMP

Le 1^{er} et le 3^{ème} lundi du mois de 9h30 à 12h

ACCUEIL TELEPHONIQUE POUR TOUT LE DEPARTEMENT

02 97 84 74 24

Du lundi au samedi de 9h à 11h30

(ne permet pas de régler les litiges)

NOTRE ACTION

Composée uniquement de militants bénévoles, notre association locale exerce son action dans trois directions principales :

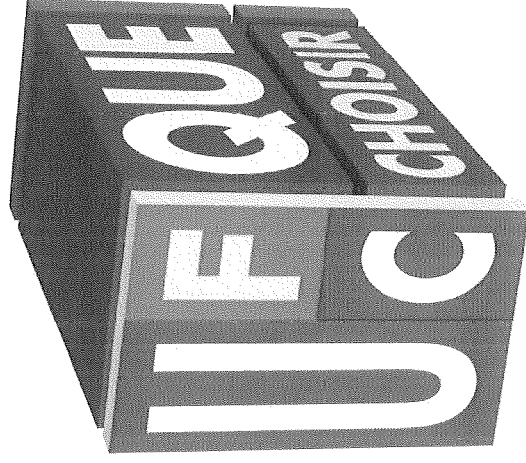
- Accueil, renseignement, information des consommateurs et aide à la résolution des litiges,
- Réalisation d'enquêtes et de sondages sur le terrain, études comparatives des prix et des services,
- Représentation des consommateurs dans les différentes instances officielles qui les concernent.

Nos bénévoles mettent à votre disposition les compétences qu'ils ont acquises. Ils sont régulièrement tenus informés des publications juridiques, techniques et jurisprudentielles concernant la consommation dans sa globalité et suivent des stages de formation et de perfectionnement.

Nous accueillons et formons toute personne qui souhaite militer et consacrer un peu de son temps en faveur de la défense et de la représentation des consommateurs.

Nous recevons toute personne qui le souhaite pour fournir des informations. Toutefois, si nous devons constituer un dossier, engager une correspondance ou intervenir en votre nom, la loi nous oblige à vous demander d'adhérer à notre association. Dans tous les cas, la cotisation que vous versez, ne constitue pas le paiement d'un service, mais votre participation à la défense des consommateurs.

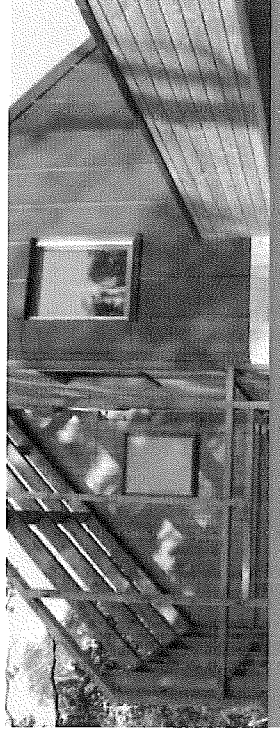
Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir 56



Une équipe de bénévoles à votre disposition

*Pour mieux
défendre vos droits,
rejoignez-nous !*

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement est une association loi 1901, issue de la loi 1977 sur l'Architecture, créée à l'initiative du Département et de l'Etat dans un cadre statutaire défini par le Conseil d'Etat. Depuis 30 ans, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Morbihan remplit sa mission d'intérêt général : promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage avec un souci constant de préserver et de valoriser le cadre de vie du territoire départemental.



CONSEIL ARCHITECTURAL AUX PARTICULIERS

Construire, aménager ou rénover un bâtiment pour sa future habitation représente pour chacun, un investissement important.

Réussir son projet personnel, c'est concilier budget, confort et fonctionnalité de l'espace de vie, performance énergétique et qualité architecturale. Cela nécessite une réflexion en amont afin de traiter les points fondamentaux comme par exemple le choix du terrain, l'implantation de la maison, une conception et une fonctionnalité adaptées aux futurs usagers, les techniques de construction, les modes de chauffage ou encore le choix des matériaux...

Le CAUE du Morbihan propose à tout particulier qui le souhaite, de bénéficier d'un conseil architectural gratuit pour l'aider à se poser les bonnes questions, définir son projet en trouvant les solutions constructives et techniques, les plus appropriées notamment en fonction de ses ressources financières.

Tout particulier qui souhaite rencontrer un architecte du CAUE du Morbihan, peut prendre rendez-vous au siège du CAUE en composant le **02 97 54 17 35**.

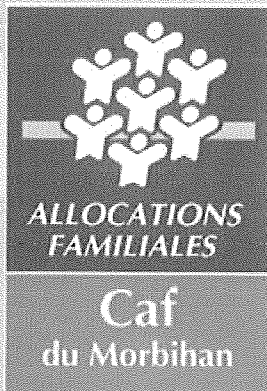
A cet effet,

7 lieux de rendez-vous sont désormais proposés :

- **Vannes, au CAUE**, 5 rue du commandant Charcot, tous les mardis
- **Ploërmel, au centre culturel**, 3 rue de Guilbourg, tous les mardis des semaines paires
- **Pontivy, dans les locaux du Pays de Pontivy**, 1 rue Henri Durant, tous les jeudis des semaines paires
- **Hennebont, en mairie**, à compter du mardi 15 janvier 2013, puis tous les 2^{èmes} mardis de chaque mois
- **Lorient, dans les locaux de Lorient Agglomération**, 30 cours de Chazelles, tous les mardis des semaines paires
- **Auray, Maison du Logement d'Auray Communauté**, Rue du Danemark, Espace Tertiaire de Porte Océane 2, les 10 et 24 janvier 2013, puis tous les mercredis des semaines paires
- **Plouay, en mairie**, le 4^{ème} mardi de chaque mois

Pour le rendez-vous, la personne doit se munir des documents suivants :

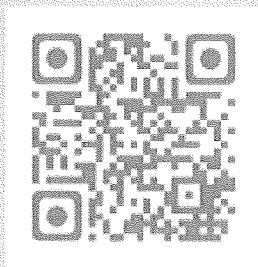
- un extrait du cadastre
- un extrait du règlement du Plan Local d'Urbanisme ou du Plan d'Occupation des Sois, quand il existe (voir en mairie)
- des photos du site localisant la parcelle dans son environnement rural ou urbain
- le relevé du bâtiment existant pour une réhabilitation, dans la mesure du possible
- les esquisses sommaires du projet et tous documents pouvant préciser les orientations souhaitées du pétitionnaire (revues, photos).



www.parentalite56.com
ou comment à l'ère du numérique peut-on aider les parents à être parents ?

Dans le dernier Relais, nous vous annonçons l'amélioration et la mise en ligne de la nouvelle version du site www.parentalite56.com

Ce site innovant
partenarial
est désormais actif



Téléchargez directement sur votre mobile une application permettant de lire les flashcodes (mobiletag, lynkee...). ouvrez l'application, cadrez le code, la connexion est automatique.

notre **ambition**

Mieux communiquer et
mieux faire ensemble au
profit des familles.

Les médicaments génériques



**aussi efficaces
aussi sûrs et plus économiques...**

**En cas de refus du
générique, vous devez
obligatoirement faire l'avance
des frais pour vos médicaments**

Art. L162.16.7 du Code de la Sécurité Sociale

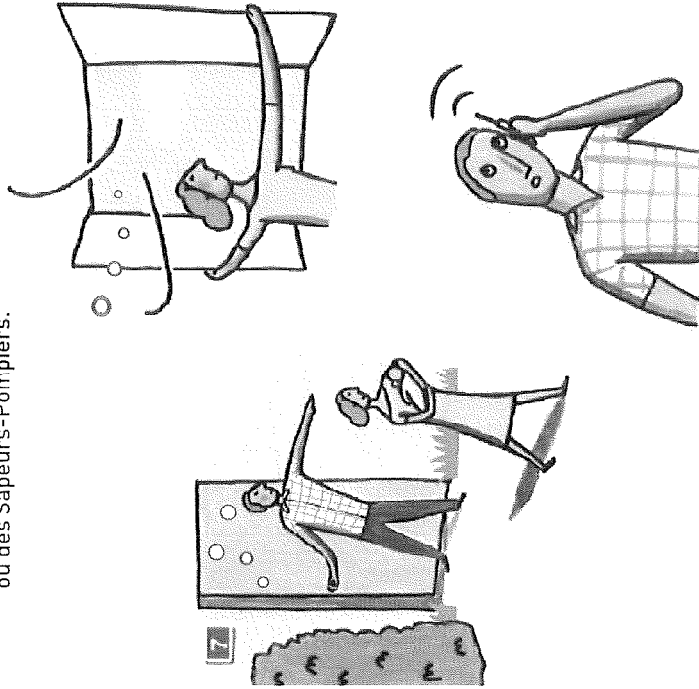


Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1 Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2 Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- 3 Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4 Appelez les secours :
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs-Pompiers
15 : Samu
- 5 Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs-Pompiers.



Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur

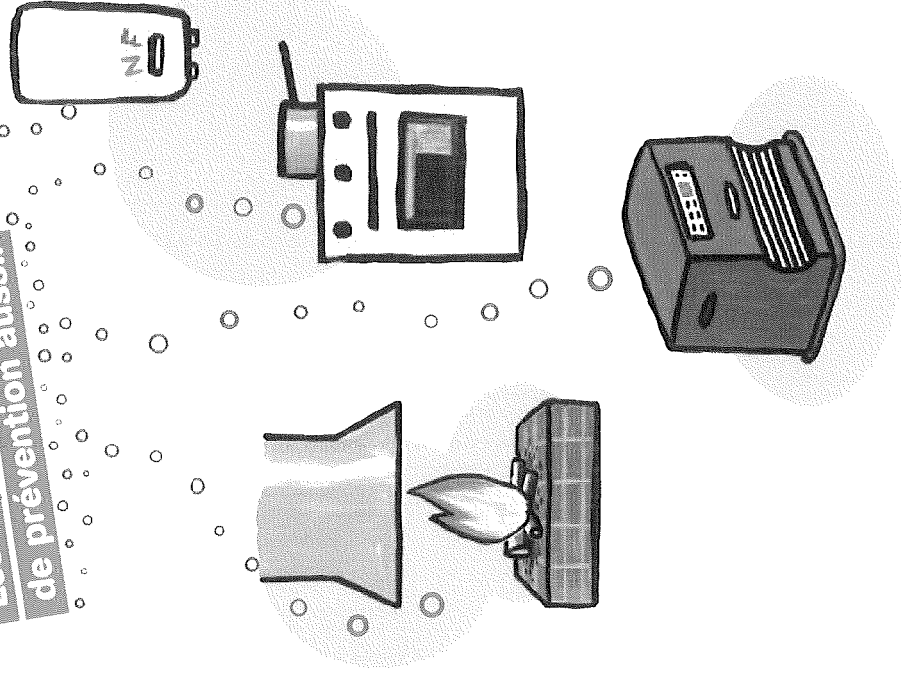
Sites d'informations :

- inpes.sante.fr
- prevention-maison.fr
- sante.gouv.fr
- logement.gouv.fr
- invs.sante.fr
- developpement-durable.gouv.fr

Novembre 2010 - Réf. 260-34011-DE - - Illustrations: Nancy Krawczyk

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



	MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT		INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE		
	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERITORIALES ET DE L'IMMIGRATION		Fédération Nationale des consommateurs de France		
	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE		www.inpes.sante.fr Institut national de prévention et d'éducation pour la santé		
	MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ				

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont sur tout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.



La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

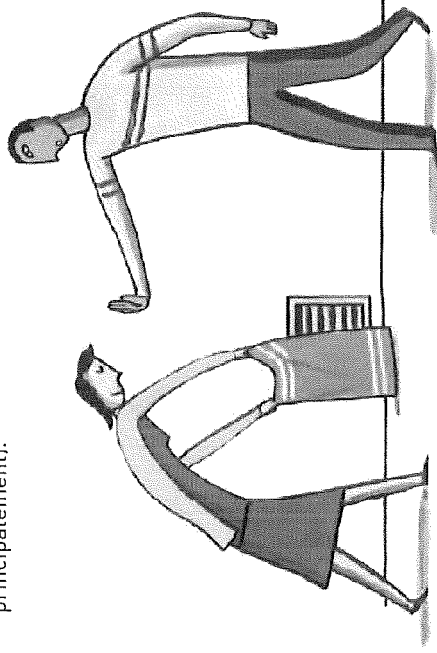
Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations.

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

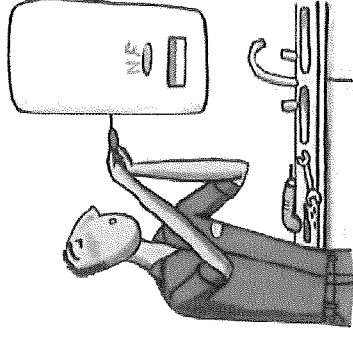
Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, poceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil. Avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.